

## Groupe de Travail Transfrontalier Gavarnie Mont Perdu Patrimoine Mondial (GMPPM) Rapport d'étape

---

### ***Préambule***

Lors de la réunion du Comité de suivi et de gestion du site patrimoine mondial de l'UNESCO Gavarnie Mont Perdu, qui s'est tenue le 23 novembre 2009 au Conseil Général des Hautes-Pyrénées (CG65), il a été rappelé que le développement d'une approche transfrontalière faisait partie des Recommandations formulées par le Comité Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Différents projets de coopération avaient été identifiés mais un manque de coordination pour la mise en œuvre de ces actions dans le cadre d'un projet global a été constaté.

Aussi, une prise en charge de cette coordination par les services Développement Local du CG65 en partenariat avec le Parc National des Pyrénées (PNP) a été proposée.

### ***Objectif***

Elaboration d'un projet de développement transfrontalier du site Patrimoine Mondial UNESCO Gavarnie Mont Perdu.

### ***Echéances***

- **Juin 2010** : remise d'un pré-projet au Comité de suivi et de gestion du Site pour 1<sup>ers</sup> arbitrages et décisions en vue de son examen par les exécutifs des collectivités et organismes concernés
- **Octobre 2010** : dépôt du dossier au titre du 2<sup>ème</sup> appel à projet Programme de Coopération Territoriale Espagne France Andorre (POCTEFA)

## ***Démarche engagée***

### Le Groupe de Travail Transfrontalier

Constitution d'un groupe technique pour l'élaboration du projet réunissant :

- Le Gouvernement d'Aragon,
- Le Conseil Général de Hautes-Pyrénées,
- La Préfecture Hautes-Pyrénées,
- Le Commissariat à l'Aménagement des Pyrénées,
- La Comarca du Sobrarbe
- Les Communes de Gavarnie, Gèdre et la Communauté de Communes Gèdre Gavarnie
- La Commission Syndicale de la Vallée du Barège
- Le Parc National des Pyrénées,
- Parc National d'Ordesa Mont Perdu

Ont été invités à participer aux travaux du groupe transfrontalier différentes institutions compétentes ou services « experts » :

- Le Consorcio de la Communauté de Travail des Pyrénées,
- La Région Midi-Pyrénées,
- La Mairie d'Aagnouet
- La Direction Départementale des Territoires des Hautes-Pyrénées (DDT)
- Hautes-Pyrénées Tourisme et Environnement (HPTE)
- Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE)
- Le Centre de Ressources sur le Pastoralisme et la Gestion de l'Espace (CRPGE)

## Déroulement des travaux

25 janvier 2010 (Tarbes) : réunion constitutive du « partenariat français ».

11 février 2010 (Saint Lary) : présentation et cadrage du projet, définition des axes d'intervention.

Constitution de 3 ateliers :

- **Projets territoriaux** : en majorité touristiques et/ou liés au pastoralisme, sur les territoires de la Comarca du Sobrarbe et de la Communauté de Communes de Gèdre Gavarnie ;
- **Projets autour des 2 Parcs Nationaux** : ayant vocation à s'inscrire dans la charte de coopération entre le Parc National d'Ordesa Mont Perdu (PNOMP) et le Parc National des Pyrénées, en cours de discussion et avec un objectif de signature à l'été 2010 ;
- **Projets Culturels** : coopération autour des festivals d'Ainsa et de Gavarnie en vue d'évaluer leur impact environnemental, économique et culturel.

26 mai 2010 (Jaca) : examen de la version 0 (trame) du projet transfrontalier élaboré suite aux travaux en sous groupes.

## ***Proposition de projet***

### Objectifs

Le projet vise à développer ce territoire transfrontalier en intégrant toutes ses composantes : économiques, environnementales, humaines et culturelles.

Il s'agit donc, au travers d'une véritable démarche de développement durable, de promouvoir le patrimoine exceptionnel que constitue le site Gavarnie Mont Perdu par :

- le développement d'un tourisme de découverte et de pédagogie de l'environnement
- une appropriation du territoire par ses habitants
- la mise en valeur de la culture et des pratiques locales
- la promotion d'une exemplarité pour l'organisation d'événements.

### Partenariat prévisionnel

- La Comarca du Sobrarbe - ***Chef de file***
- Le Gouvernement d'Aragon,
- Le Conseil Général des Hautes-Pyrénées,
- La Communauté de Communes Gèdre Gavarnie (et/ou Communes de Gèdre et de Gavarnie)
- La Commission Syndicale de la Vallée du Barège
- Le Parc National des Pyrénées,
- Le Parc National d'Ordesa Mont Perdu (incertain, à confirmer)

### Contenu

| Actions                                 |   | Nature de l'opération  |
|---|---|--|
| <b>AXE 1 - Découverte du patrimoine</b> |   |  |
| 1.1                                     | Réhabilitation des sentiers                                 | Réhabilitation et aménagement de « routes » transfrontalières historiques à usage touristique et pastoral.<br><br>Trois sentiers concernés : <ul style="list-style-type: none"><li>• le Port de La Canau</li><li>• le Bernatoire</li><li>• Gavarnie-Torla par Boucharo</li></ul> |
| 1.2                                     | Création d'une route géologique                             | Aménagement de sentiers d'interprétation permettant de développer l'offre touristique et de mettre en valeur la haute valeur patrimoniale du site  |
| 1.3                                     | Film sur la géomorphologie du massif de Gavarnie Mont Perdu | Réalisation d'un film à usage scientifique et pédagogique  |
| 1.4                                     | Requalification de la route col des Tentes - Boucharo       | Remise en état et intégration au paysage de l'emprise de cette ancienne route<br><br>Faciliter la progression des promeneurs et randonneurs  |

| <b>AXE 2 - Un patrimoine partagé</b>                       |   |   |
|--|---|---|
| 2.1  | Connaissance du territoire  | Journées de découverte et d'échanges d'expérience entre acteurs et agents du développement et du tourisme des deux versants de la frontière / formation des acteurs   |
| 2.2  | Découverte du Territoire  | Journées de découverte du territoire dédiées aux habitants et entrepreneurs de la Comarca du Sobrarbe et de la CdC Gèdre Gavarnie (alternativement en France et en Espagne)                                   |
| 2.3  | Séminaire Patrimoine Mondial  | Organisation de séminaires annuels (alternativement sur chaque versants) pour l'étude et la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel du site UNESCO   |
| 2.4  | Fêtes transfrontalières des bergers   | Evènement transfrontalier autour de la transhumance de la Bernatoire  |
| 2.5  | Actions scolaires   | Mise en place de projets éducatifs sur 3 ans avec le PNP et la Comarca (Géopark)  |
| <b>AXE 3 – Faire connaître et promouvoir le patrimoine</b> |   |   |
| 3.1  | Web Patrimoine mondial  | Conception d'une page commune de présentation du site patrimoine mondial UNESCO   |
| 3.2  | Points d'information touristique  | Mise en place de bornes interactives et intégration dans les existantes d'une partie dédiée au patrimoine mondial   |
| 3.3  | Carnets de découvertes culturelles  | Conception d'une collection de livrets à usage pédagogique ou de « cadeaux de prestige »  |
| 3.4  | Exposition photos sur le Mont Perdu   | Réalisation d'une exposition destinée aux deux versants   |
| 3.5  | Documentation commune Parcs Nationaux   | Diffusion commune et à terme documentation bilingue   |
| 3.6  | Edition supports de promotion   | Conception de documents communs (information, présentation, cartographie...)  |
| <b>AXE 4 – Des événements éco-responsables</b>             |   |   |
| 4.1  | Guide de recommandation et d'évaluation pour l'organisation événements éco-responsables | Elaboration d'un guide méthodologique et d'outils d'évaluation pour l'organisation événements éco-responsables.<br>« kit » ayant vocation à être plus largement diffusé en Aragon et dans les Hautes-Pyrénées |
| <b>AXE 5 – Gestion du projet</b>                           |   |   |
| 5.1  | Gestion et suivi du projet  | Assistance technique, administration, accompagnement ...  |

*(les titres de axes et mesures sont provisoires. Ils seront affinés ultérieurement dans le cadre de la formalisation du projet)*

## Contraintes

### *Disponibilité FEDER espagnol/aragonais*

Compte tenu du niveau d'avancement de la programmation des crédits du POCTEFA, la disponibilité de FEDER espagnol et, en ce qui concerne le projet, aragonais est un paramètre incontournable dans son élaboration.

Il convient de dimensionner le dossier de manière à la rendre « économiquement » compatible avec les possibilités futures d'intervention du FEDER aragonais.

## ***Prochaines échéances***

### Fin septembre 2010 :

- remise du projet définitif établi selon les orientations définies par le Comité de suivi et de gestion du Site de juillet 2010
- validation du projet par les exécutifs des collectivités et organismes concernés
- formalisation du partenariat

Fin octobre 2010 : dépôt du dossier au titre du 2<sup>ème</sup> appel à projet POCTEFA